

Comité pour l'histoire de l'ONIC

Réunion du

Mercredi 29 avril 2009

Le Comité pour l'histoire de l'ONIC (CHONIC) a tenu sa seconde réunion le mercredi 29 avril 2009, au siège de FRANCEAGRIMER, 12 rue Henri Rol-Tanguy à Montreuil-sous-Bois de 10h00 à 13h00.

Étaient **présents**: Mmes et MM Hadj Mokhtar Louhibi, Fabien Bova, Jean Moulias, Nadia Yanès, Estelle Deléage (Université de Caen, sociologie rurale), Michèle Duby, Bruno Hot, Roger Barralis, Lucien Bourgeois, Jean Nestor, Frédéric Brun, Michel Ferret (à partir de 12h30), Edgar Leblanc. **Excusés**: Alain Moulinier, Pierre-Olivier Drège, Daniel Perrin, Bruno Bergery, Claude Chéreau, Jean-Laurent Cascarano.

Ordre du jour:

1. **Intervention de Fabien Bova, Directeur général de FRANCEAGRIMER**
2. **Intervention de Hadj Mokhtar Louhibi: ONIC, SAONIC et OAIC**
3. **Les archives de l'ONIC**
4. **Travaux et manifestations**

1. Intervention de Fabien Bova.

Le directeur de FRANCEAGRIMER (FAM) tient à assurer le Comité de son intérêt et de son soutien. Il souhaiterait que soit abordée l'histoire de l'ensemble des Offices qui sont rassemblés aujourd'hui dans FAM. Il suggère de constituer des recueils témoignages d'acteurs, d'organiser des colloques, de faciliter l'accès à l'information et aux documents d'archives par la mise en place d'un « site collaboratif » Internet.

De la discussion il ressort un accord sur la proposition de prendre en compte les autres Offices et organisations de filières, tout en sachant que l'ONIC, par ses caractères d'institution symbolique exprimant la « conception française de l'organisation des marchés » et d'outil majeur de la politique agricole des années 1936 – 1990, requiert une attention particulière dans les travaux et réflexions à entreprendre.

Concrètement, parallèlement au travail entrepris par le Comité pour l'histoire de l'ONIC, il conviendra, en particulier,

- de favoriser les initiatives relatives à l'histoire de l'ensemble des offices
- d'encourager celles qui permettraient de constituer des comités, ou groupes de travail spécialisés pour des secteurs comme l'élevage ou le sucre par exemple.

Ces initiatives, comme les activités du Comité ONIC, sont destinées à faciliter matériellement la tâche des chercheurs et étudiants et non pas à orienter les travaux ou les résultats: nul n'imagine brider la liberté de l'historien.

2. ONIC / SAONIC / OAIC: Hadj Mokhtar Louhibi

A l'invitation de Jean Moulias, Hadj M. Louhibi, ancien ambassadeur d'Algérie en Grèce et ancien directeur de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) de 1970 à 1983, a présenté au Comité un témoignage riche d'enseignements sur son expérience à la tête de l'OAIC. Le court document écrit qu'il a distribué aux participants (voir en pièce jointe au présent compte rendu) pourrait être complété par un témoignage oral qui enrichirait la liste déjà abondante des témoignages recueillis. D'autre part, des recherches pourraient être engagées pour rassembler

les archives de la SAONIC et des deux sections marocaine et tunisienne de l'Office.

3. Les archives de l'ONIC

Nadia Yanès fait le point sur ses avancées en matière de constitution d'un guide des sources et d'inventaire des archives accessibles à Montreuil (cf notes distribuées en séance). Elle a pu répertorier les séances du Comité d'administration ONIB de 1936 à octobre 1940, celles du Comité de gestion ONIC de 1941, les notes de l'inspecteur général de 1944. Sont également disponibles à Montreuil et sur le site de l'Arboreal les PV des comités permanents départementaux des céréales. Elle présente le *Registre des moulins* établi en 1936 dont l'intérêt est tout autant patrimonial que technique ou historique. Elle a également engagé la constitution d'une liste prosopographique des acteurs dont les témoignages ont déjà été enregistrés. Ces témoignages ont été versés à Fontainebleau, mais peuvent revenir à Montreuil en tant que de besoin. Certains témoignages n'ont pas été transcrits. R. Barralis suggère de proposer à FAM un programme de transcription, travail qui ne peut être conduit à son terme que par des spécialistes qu'il conviendrait de rémunérer. Cette étape est un préalable à l'analyse de l'ensemble des témoignages recueillis. N. Yanès précise que le guide des sources sera disponible en septembre 2009.

La discussion a ensuite porté sur la création d'un site Internet. Faut-il envisager la création d'un site autonome « histoire de l'ONIC », accessible à tous, ou bien se loger dans le portail de FAM, par l'intermédiaire d'un « site collaboratif dédié »? Les deux solutions sont peut-être compatibles. F. Brun fera le point sur la question lors de la prochaine réunion.

4. Travaux et manifestation à venir

1) Programme de recueil de témoignages:

Pour compléter les premiers enregistrements, R. Barralis suggère de s'adresser au Comité d'action sociale de l'ONIC qui est en contact avec tous les retraités. F. Brun propose de se limiter à une quinzaine de personnalités choisies. J. Nestor insiste sur la nécessité de solliciter des témoignages écrits, à côté des témoignages oraux. La liste des personnalités pourrait comprendre d'anciens directeurs généraux, des acteurs bruxellois, des dirigeants professionnels, des journalistes... L. Bourgeois fera la liaison avec l'Académie d'agriculture qui a engagé un programme analogue.

2) Colloques:

Pour lancer des travaux de recherche sur l'ONIC, ou autour de l'ONIC, des céréales... le Comité arrête le principe d'un premier colloque à l'automne 2010. Deux thèmes sont avancés, « les origines et les débuts de l'ONIB/ONIC », « l'ONIC pendant la Seconde guerre mondiale ». J. Moulias proposera un thème et un texte d'appel à communication lors de la prochaine réunion. Afin de faire connaître la constitution du Comité, le projet de texte transmis avec l'invitation est adopté après quelques amendements (cf annexe). Il sera distribué auprès des équipes universitaires spécialisées en histoire en sociologie et en économie rurales. Dès à présent seront informés Steve Kaplan, Gilbert Noël, Michel Boivin, Jean Luc Mayaud, Frédéric Chauveau, Jean Marc Moriceau, Gilles Postel-Vinay, Martin Bruegel, Jean-Paul Charvet, Philippe Chalmin, Marcel Marloie.

**La prochaine réunion est fixée au 22 septembre 10h00
12 avenue H Rol-Tanguy
Montreuil sous Bois**

Edgar Leblanc

Intervention de H. M. Louhibi
ONIC 29 avril 2009

Mesdames, Messieurs,

En tout premier lieu, je remercie sincèrement mon vieil ami Jean Moulias de m'avoir fait l'honneur de m'inviter à cette importante rencontre qui va traiter du rôle historique et économiquement vital joué par l'O.N.I.C. au profit de l'Agriculture en général et des Céréaliers en particulier afin de les protéger des aléas des spéculateurs et du marché.

Ma présence parmi vous peut s'expliquer par le fait qu'à l'époque de « l'Algérie Française » et des trois « faux départements français » que constituait le territoire Algérien, l'O.N.I.C. a fait bénéficier les trois pays du Maghreb des avantages de l'O.N.I.C. à savoir l'Algérie en créant la Section Algérienne de l'O.N.I.C. (S.A.O.N.I.C), le Maroc par la Section Chérifienne de l'O.N.I.C. et la Tunisie par la section Tunisienne de l'O.N.I.C.

L'indépendance de l'Algérie ayant été officiellement proclamée le 5 juillet 1962, le Gouvernement Algérien qui avait pris très tôt conscience du rôle de la S.A.O.N.I.C., a créé par Ordonnance du 12 juillet 1962, l'O.A.I.C. (Office Algérien Interprofessionnel des Céréales). Ainsi un des tous premiers actes de souveraineté exercé par notre premier Gouvernement a été celui là, soit une semaine jour pour jour après la proclamation de l'indépendance nationale.

Mais l'OAIC a vu sa mission s'élargir compte tenu des options politico-économiques qui s'inspiraient malheureusement plus des modèles socialo communistes, avait créé les monopoles sur toutes les activités commerciales et économiques tout en nationalisant le Commerce Extérieur de l'Algérie.

Ainsi l'O.A.I.C. qui devait continuer à assumer les attributions de l'O.N.I.C. en veillant au respect de la réglementation du marché, de l'octroi de l'aval financier aux coopératives de Céréales dont le réseau s'était largement développé dans le Nord de l'Algérie, et l'arbitrage des quotas aux minoteries semouleries, etc.... L'O.A.I.C. est devenu lui-même opérateur économique à savoir :

1°/ importateur exportateur de céréales et légumes secs

2°/ du fait de ce que l'O.A.I.C., sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire et de la disparition de la Direction de l'Hydraulique et du Génie Rural, dépendant du Gouvernement Général de l'Algérie. Cette direction qui était légalement le Conseiller et l'Assistant des Coopératives de céréales pour la Construction des Silos de stockage de céréales l'O.A.I.C. s'est vue attribuer de fait le rôle de cette direction pour l'assistance conseil aux coopératives de céréales.

Je ne vais pas vous décrire dans le détail tout ce que l'OAIC a dû assumer comme missions économiques qui lui étaient confiées, ou celles qui ont découlé des initiatives utiles prises par son premier responsable.

A toutes fins utiles, je vous signale que j'ai assumé cette importante mission de 1970 à 1983 jusqu'à mon détachement sur ma demande au Ministère des Affaires Etrangères chargé de la Mission Consulaire du Sud Est de la France, Consulat de Nice, avant d'être promu Ambassadeur en Grèce, soit quatorze ans. Alors que de 1962 à 1970, j'ai eu 3 prédécesseurs, et de 1983 à ce jour, une dizaine de successeurs.

C'est dire combien la stabilité est rentable pour l'Institution qui en bénéficie.

Le Président Boumediene me faisait entière confiance, malgré le fait qu'il était informé de mon opposition déclarée à sa politique de Révolution Agraire qui s'inspirait plus des Kolkhozes Sovkhozes que du système coopératif.

Le Président Boumediene me faisait l'honneur de me faire participer à certains Conseils des Ministres où l'agriculture était inscrite à l'ordre du jour. Cela n'a pas malheureusement servi à grand chose si ce n'est, qu'étant lui obsédé par la Révolution du pain et la rupture des stocks il savait qu'il pouvait compter sur ma vigilance et ma conscience pour éviter ce drame à l'Algérie.

C'est donc pendant ma longue mission à la tête de l'OAIC que j'ai eu le plaisir de rencontrer mon ami Jean Moulias avec lequel nous avons fait ce qu'il était possible de faire pour construire et renforcer la coopération bilatérale entre nos deux pays qui traversent des périodes de chaud et de froid jusqu'à maintenant, en raison de ce que cette relation ne pourra jamais être abordé sans passion ni émotion.

Laissons le passé aux historiens, essayons de construire l'avenir.

Pendant la mission à la tête de l'OAIC, j'avais également tissé des relations importantes avec l'UNCAC à l'époque du Président le Sénateur Michel Sordel et mon défunt ami Jack Lequertier Directeur Général en créant une Société d'Economie mixte Algéro-Française (OAIC-UNCAC) pour les Études et Réalisations de Silos.

Enfin, la relation amicale et désintéressée de Moulias-Louhibi avait permis la conclusion d'un accord bilatéral ministériel entre les deux Ministères grâce au courage et l'initiative de Madame Edith Cresson, Ministre de l'Agriculture qui avait voulu et pu passer outre la bureaucratie insidieuse et lancinante de Bruxelles en raison de la Politique Agricole Communautaire qui posait le préalable d'un accord global C.E.E.-Algérie, mais qui en retardait la conclusion sachant que je donnais priorité aux relations Algéro-Françaises avec l'accord spontané ou négocié avec mes « tutelles ». Permettez-moi de dire ma reconnaissance et mes respectueux hommages à Madame Edith Cresson.

Cet accord qui contenait des dispositions commerciales et aussi et surtout d'assistances techniques et scientifiques n'a pas été suivi d'effets après mon départ de l'OAIC pour l'assistance qui était prévue. La mise en œuvre de cet important accord signé à Alger a été préparée avec l'appui et l'assistance de Jean Moulias, la confiance réciproque qui a toujours présidée à notre relation et à ma persévérance côté algérien.

Mon long exposé vous explique la raison ma présence parmi vous aujourd'hui.

Voilà Mesdames et Messieurs ce que je me devais de vous dire au sujet des avantages de l'ONIC qui ont bénéficié à l'OAIC, en même temps vous dire qu'il existe des potentialités très importantes dans le domaine de la Coopération Agricole et d'autres si nous voulons des deux côtés de la Méditerranée éviter la « Cocalisation » et la « Macdonalisation » de nos économies et notre prise en otages par l'Outre-Atlantique, dont nous savons la Contribution au Tsunami économique que nous vivons.

Je sais qu'il n'est pas dans notre pouvoir, à notre modeste niveau de protéger nos intérêts réciproques, mais nous nous devons de rester vigilants et persévérants. C'est notre devoir, nous devons l'assumer.

Je vous remercie pour votre aimable attention et vive la Coopération amicale Algéro Française.

Hadj Mokhtar LOUHIBI

Ancien Ambassadeur

Un Comité pour l'histoire de l'ONIC

La création de l'Office du Blé, le 15 juin 1936, devenu en 1940 l'Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC), est un évènement majeur de l'histoire de l'agriculture française. Première organisation complète d'un marché agricole, l'ONIC a mis fin aux spéculations sur les prix céréaliers et aux successions de disettes, puis de ruines des paysans, qui ont rythmé notre histoire. L'Office a fait preuve de sa capacité d'adaptation aux situations de pénurie, puis d'excédent, comme à l'insertion de l'agriculture française dans le cadre européen et aux évolutions de la politique agricole commune.

Cette organisation a pu être considérée comme un modèle, inspirant la création ultérieure d'autres organisations de marché et des offices par produits, et a essaimé dans les colonies françaises des organisations similaires, qui ont perduré, pour la plupart, après l'indépendance, sous des formes nouvelles, comme l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC), créé dès juillet 1962.

L'ONIC a disparu en 2006, lors de son 70^{ème} anniversaire, pour s'intégrer, avec l'ONIDOL pour les oléagineux et le FIRS pour le sucre, dans l'Office National Interprofessionnel des Grandes Cultures (ONIGC) qui, lui-même, vient de se fondre dans un nouvel établissement, réunissant l'ensemble des anciens offices par produits, appelé **FranceAgriMer**.

L'heure est donc venue de faire un bilan de l'action de l'ONIC.

L'histoire de l'Office peut être abordée par un questionnement sur plusieurs plans.

En tant qu'**institution publique** quelles ont été les conséquences pour l'ONIC de l'évolution de son cadre politique et des personnalités qui l'ont incarnée ? Office financé par une taxe parafiscale, et doté d'un Conseil Central dont le syndicalisme céréalière constitue la majorité et assure la présidence, quelles relations, coopératives ou conflictuelles, ont existé entre l'ONIC et le milieu professionnel ? Office **interprofessionnel**, quelle a été son action pour développer les relations entre producteurs et utilisateurs et renforcer la filière ? Comme organisme de **gestion de marché**, comment l'Office s'est-il adapté aux fluctuations de la production et des demandes, internes et externes, et aux directives, nationales ou communautaires, qui l'ont régi ? En tant que **communauté de travail**, le personnel de l'ONIC a-t-il constitué une société dotée d'une culture propre ?

La recherche historique doit entrecroiser ces différentes approches.

L'objet de la création d'un **Comité pour l'histoire de l'ONIC** a pour but essentiel de susciter et de faciliter ces recherches, notamment par les actions suivantes :

1° solliciter l'appui de **FranceAgriMer**, notamment par son service des archives, pour dresser un **bilan des sources** documentaires, qu'il s'agisse d'archives, de documents oraux, de publications, si possible dans le cadre d'un site Internet permettant d'en assurer la communication, et pour aider à la diffusion des travaux par des publications ou colloques.

2° faire appel à toute personne ayant participé à la vie de l'Office pour communiquer son **témoignage**, de préférence par l'écrit mais aussi éventuellement par voie orale. Demander à ces

personnes de faire connaître les documents personnels qu'elles pourraient communiquer.

3° Susciter des **travaux de recherche** sur l'histoire de l'Institution et des conséquences politiques, économiques et sociales de son action. Une aide à des étudiants dont le sujet de thèse se rapporterait à cette histoire serait souhaitable, notamment pour leur publication.

Parmi les **thèmes de recherche**, on peut citer, à titre d'exemple :

- la genèse en France de la loi de 1936, l'influence éventuelle des expériences étrangères précédentes, les conditions, politiques et économiques, de son adoption et de son application dès la récolte 1936 ;
- le fonctionnement de l'Office jusqu'à la guerre ;
- l'histoire de l'Office pendant la guerre, service de ravitaillement, service de prélèvements à la demande de l'occupant, participation d'agents à la résistance, conséquences de la Libération et de l'Epuración ;
- l'action de l'Office de 1945 à 1950 pour assurer le ravitaillement de la population et contribuer à l'augmentation de la production céréalière ;
- l'adaptation de l'Office à la situation excédentaire et à un nouveau contexte politique (la réforme de 1953 du Conseil Central, l'institution du « quantum ») ;
- l'Office et l'insertion des céréales dans le marché commun : l'ONIC organisme communautaire d'intervention, à partir de 1962 ; organisme de gestion et de contrôle des aides à partir de 1992 ;
- le rôle de l'Office dans l'évolution de la paysannerie française ; les relations entre l'ONIC et le syndicalisme agricole (AGPB, AGPM) ;
- l'ONIC, organisme interprofessionnel : liaisons avec les syndicats professionnels et actions interprofessionnelles ;
- le rôle de l'ONIC comme organisme statistique et de diffusion d'information ;
- le rôle de l'ONIC dans la politique de qualité et la diffusion de conseils techniques (opérations drainage et conseils) ;
- l'action des services régionaux et des sections départementales ; rôle de l'Inspection Générale ;
- le rôle de l'ONIC sur le marché international des céréales (conflit avec les USA, les accords avec l'URSS et l'Algérie, les actions de promotion) ;

4° avec l'appui de FranceAgriMer, organiser un **colloque à l'automne 2010** et aider à la publication et à la diffusion des témoignages et travaux sur l'ONIC.

5° **assurer la liaison** avec les universités, les organismes de recherche et l'Académie d'Agriculture sur les travaux entrepris.

Le Comité d'histoire de l'ONIC est ouvert à toute personne motivée sur ce projet et désirant participer à cette œuvre de mémoire et de réflexion.

Pour le Comité
Jean Moulias